

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2018

CONSOLIDATION MODÈLE FRANÇAIS DON DU SANG - (N° 1286)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 23

présenté par
M. Mesnier

TITRE

Substituer aux mots :

« visant à la consolidation du modèle français du don du sang »

les mots :

« relative au don du sang ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence en lien avec les modifications intervenues sur le texte de la proposition de loi.